Elaborer et mettre à jour son document unique d'évaluation des risques professionnels dans l'entreprise

Programme de formation

Objectifs de la formation

- Connaitre la réglementation et les enjeux de la santé et la sécurité au travail
- Identifier et évaluer les risques professionnels dans l'entreprise
- Établir un diagnostic des mesures déjà existantes dans l'entreprise
- Proposer des actions de prévention en lien avec ces risques pour assurer la sécurité et la santé des travailleurs
- Se mettre en conformité avec la législation

Contenu

- La définition du document unique et de ses enjeux
- Les principes généraux de la prévention des risques professionnels
- La méthode et les étapes pour la mise en place du document unique

Méthodes pédagogiques

Présentation informatique : démonstration et utilisation du logiciel Xpert
Apports méthodologiques par des exercices sur des cas concrets
Échanges et partage d'expériences entre les participants
Travail sur ordinateur (1 par stagiaire)

Moyens et supports pédagogiques

Présentation PowerPoint
Support de formation remis à chaque participant
Pack formation remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

Tour de table, cas pratiques, questionnaire en fin de session, pour vérifier l'assimilation des connaissances.
Positionnement avant et après la formation par le participant pour valider les compétences acquises.
Evaluation orale et écrite de la satisfaction des stagiaires en fin de session.

Organisation
Présentiel

Durée
1 jour - 7h

Tarif
252 €
avant prise en charge

Public
Dirigeant.e d'entreprise ayant au moins 1 salarié

Prérequis
Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Profil du formateur
Juriste en droit du travail au Cerfrance Poitou-Charentes

Modalités d'admission
Inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes handicapées
Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez l'organisme de formation à l'adresse suivante formationclient@pch.cerfrance.fr pour étudier au mieux votre demande